



Le 18 mars 2024

## Aux membres du personnel scolaire

### Objet : Important! Vaccination contre la rougeole

Madame, Monsieur,

Nous vous transmettons ce courriel à la demande du ministère de l'Éducation. Il contient les messages du ministère de la Santé et des Services sociaux destinés aux parents d'élèves et aux membres du personnel scolaire.

Actuellement, des cas de rougeole sont déclarés dans différentes régions du Québec. La rougeole est aussi présente dans de nombreux pays, ce qui permet de penser que le Québec est à risque d'une augmentation de cas pour quelques mois.

La rougeole est très contagieuse. Elle peut être grave, surtout pour les jeunes enfants, les femmes enceintes et les personnes avec un système immunitaire faible. Il n'y a pas de traitement particulier contre cette maladie.

**La vaccination est le meilleur moyen de se protéger.** Deux (2) doses de vaccin protègent à plus de 95 %.

Si vous êtes un parent d'élèves, vérifiez les carnets de vaccination de votre enfant pour savoir s'il est protégé. Les vaccins contre la rougeole peuvent avoir des noms différents. Toutes les personnes nées après 1970 **et** qui n'ont jamais reçu le vaccin contre la rougeole ou qui n'ont jamais eu cette maladie devraient se faire vacciner.

<b>Au Québec, une personne est protégée si :</b>		<b>Exemples de noms de vaccins de rougeole</b>
Personne née depuis 1980	Elle a reçu 2 doses de vaccin (à partir de l'âge de 12 mois)	
Personne née entre 1970 et 1979	Il y a plusieurs catégories. Pour les détails, voir la dernière page	
Personne née avant 1970	Elle est considérée comme protégée, même sans vaccin	
À n'importe quel âge	Elle a déjà eu la rougeole et a une preuve (certificat médical ou prise de sang)	

Il est fortement recommandé aux personnes qui ne sont pas protégées de se faire vacciner le plus rapidement possible. Si un cas de rougeole survient dans un établissement scolaire, toutes les personnes non protégées, enfants et adultes, seront exclues du milieu et devront s'isoler à la maison. Le retour à l'école pourra avoir lieu après la présentation d'une preuve de vaccination valide ou après une période de 14 jours à compter de l'identification du cas, avec possibilité de prolongation de ce retrait par périodes additionnelles de 14 jours en cas de détection d'autres cas.

Pour recevoir le vaccin gratuit, vous pouvez prendre un rendez-vous sur [Clic-Santé](#) ou appelez au 1 877-644-4545.

Merci de votre collaboration et de votre vigilance.

Le directeur général,



Yannick Roy

## **Rougeole : Informations supplémentaires**

### **Comment se transmet le virus?**

Le virus s'attrape en respirant le même air qu'une personne infectée, même sur une distance de plus de 2 mètres (6 pieds). Le virus peut survivre quelques heures en suspension dans l'air et peut même se disperser. La maladie peut aussi se transmettre par contact direct quand on touche à une personne infectée ou des objets contaminés.

La rougeole est extrêmement contagieuse. Si une personne non protégée est en contact avec une personne malade, le risque d'attraper la rougeole est de 9 sur 10.

### **Quelles sont les complications possibles?**

La rougeole peut entraîner des otites et des diarrhées persistantes, surtout chez les nourrissons, mais aussi des complications rares et graves. Les enfants qui ont la rougeole risquent d'avoir une infection des poumons (pneumonie), une perte de la vue ou de l'audition, une infection du cerveau (1 cas sur 1000 à 2 000 environ) et même d'en mourir. Environ 1 personne sur 10 doit être traitée à l'hôpital.

Toutes les personnes infectées peuvent avoir des complications, mais surtout :

- Les enfants de moins de 1 an ;
- Les personnes enceintes (risque de fausse couche ou d'accouchement prématuré) ;
- Les personnes avec un système immunitaire faible.

### **Quels sont les symptômes de rougeole?**

- Fièvre ;
- Toux ;
- Nez qui coule ;
- Conjonctivite (yeux rouges qui coulent et sensibles à la lumière) ;
- Boutons et/ou rougeurs sur la peau (sur le visage, puis sur tout le corps).

Une personne qui a la rougeole est contagieuse 4 jours avant et 4 jours après l'apparition des boutons. La maladie dure de 1 à 2 semaines.

### **Quoi faire en cas de symptômes de rougeole?**

Si votre enfant ou un membre de votre famille a des symptômes de rougeole, restez à la maison et appelez Info-Santé 811. Si vous devez aller dans une clinique ou à l'hôpital, appelez avant pour les avertir que vous ou votre enfant a peut-être la rougeole. Le port du masque est recommandé.

Au Québec, une personne née entre 1970 et 1979 est considérée protégée si :

- Elle a déjà eu la rougeole et a une preuve (certificat médical ou prise de sang) ;
- Elle a reçu 1 dose de vaccin et elle n'est ni travailleuse de la santé ou stagiaire, ni voyageuse, ni recrue militaire ;
- Elle a reçu 2 doses de vaccin si elle est travailleuse de la santé ou stagiaire, voyageuse ou recrue militaire.